

COMMUNE DE GRÂCE-HOLLOGNE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE - PERMIS UNIQUE

ÉTABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITÉS CLASSÉES EN VERTU DU DÉCRET DU 11 MARS 1999
RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Le Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte concernant la demande de permis unique :

Demandeur : SRL Garage Paul Léonard, rue de Jemeppe 19/0001 à 4460 Grâce-Hollogne.

Le terrain est situé : rue de Jemeppe 19 à 4460 Grâce-Hollogne, cadastré : 1ère division, section A n° 1608V4, n° 1608S4, n° 1608G4, n° 16085B, n° 1607L.

Le projet consiste en : Extension d'une concession automobile existante.

Le dossier sans étude d'incidences sur l'environnement peut être consulté à l'Administration communale – Service technique communal, rue des XVIII Bonniers, 90 à 4460 GRACE-HOLLOGNE et ce, à partir du :

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête publique	Lieu et date de clôture de l'enquête publique
Le 06/10/2026	Le 12/10/2026	<u>Lieu</u> : Administration communale – Service technique communal, rue des XVIII Bonniers, 90 à 4460 GRACE-HOLLOGNE. <u>Date de clôture</u> : Le 26/10/2026 à 14h00

Le Collège communal est l'autorité compétente pour prendre la décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête au Service technique communal – Département Environnement, rue des XVIII Bonniers, 90 à 4460 GRACE-HOLLOGNE, chaque jour ouvrable pendant les heures de service à savoir : tous les jours ouvrables de 8h15 à 11h45 et de 12h45 à 16h15, excepté le mardi après-midi et le mercredi jusqu'à 20 heures. Une prise de rendez-vous est souhaitable.

Lorsque la consultation a lieu le mercredi après 16 heures, la personne souhaitant consulter le dossier **doit prendre rendez-vous** au plus tard 24 heures à l'avance auprès du Conseiller en Environnement pour le volet « Environnement » ou auprès de Monsieur Xavier Petit pour le volet « Urbanisme ».

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès du demandeur (cfr ci-dessus) ainsi que pour la partie « Environnement » : auprès du Conseiller en Environnement : M. BECK Sylvain au 04/231.48.72 ou de la personne désignée à cet effet (M. ZORZOANA Adrian au 04/231.48.60) ; du Fonctionnaire technique (Esplanade Simone Veil, 1, 10è étage à 4000 LIEGE – Tél. : 04/224.54.11) et pour la partie « Urbanisme » : auprès de M. PETIT Xavier – Attaché spécifique - 04/231.48.99 ; du Fonctionnaire délégué (Montagne Sainte-Walburge, 2 à 4000 LIEGE – Tél. : 04/224.54.11).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale jusqu'à la clôture de l'enquête publique.

Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le Conseiller en Environnement ou, à défaut, l'agent communal désigné à cet effet (cfr ci-dessus).

Les observations écrites (datées et signées) peuvent être adressées avant la clôture de l'enquête par courrier postal au Collège communal, rue de l'Hôtel communal, 2 à 4460 GRACE-HOLLOGNE ou à l'Administration communale – Service technique communal, rue des XVIII Bonniers, 90 à 4460 GRACE-HOLLOGNE soit contre accusé de réception ou à la séance de clôture de l'enquête publique soit à l'adresse mail suivante : enquete.environnement@grace-hollogne.be.

A Grâce-Hollogne, le 6 octobre 2026
La Bourgmestre ff,



Affichage valves :

Hollogne / Grâce / Bierset / STC

Horion / Velroux / Crotteux / Site (4)

+Site internet communal

Réf. : PU2/2026/5